

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 10

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES STATISTIQUES DE LA VITICULTURE FRANÇAISE

La récolte vinicole pour les principales régions de France et pour 1953 a donné les chiffres suivants (en hl) :

RÉGIONS	VINS DE CONSOMMATION COURANTE		VINS A APPELLATION D'ORIGINE		RÉCOLTE TOTALE
	Blancs	Rouges et Rosés	Contrôlée	Simple	
Midi méditerranéen	1.240.287	21.585.790	648.456	2.694.563	26.185.729
Bassin de la Garonne	2.697.982	5.386.398	3.642.099	35.291	11.823.603
Vallée de la Loire	1.216.002	3.653.571	935.285	46.543	6.209.337
Bourgogne-Vallée du Rhône	100.125	2.239.615	939.401	13.794	3.392.536
Charentes	3.162.881	816.473	—	—	4.014.614
Alsace	118.760	46.577	—	563.017	734.735
Champagne	22.042	30.443	318.273	—	370.802
Autres départements	927.531	2.976.286	159.996	108.820	4.193.189
Totaux	8.558.079	36.735.153	6.643.510	3.462.028	56.924.545

Nous ne possédons pas, pour l'année dernière, un inventaire précis de la production des différentes appellations d'origine contrôlée, mais nous extrayons de l'« Annuaire de l'Office international du vin » les chiffres ci-dessous, valables pour 1949. Il ne semble pas, d'après les chiffres globaux, que cette production ait beaucoup varié depuis.

Appellations	Production hectolitres	Appellations	Production hectolitres	Appellations	Production hectolitres
1^o Région de Bordeaux		4^o Région de Franche-Comté		5^o Région des Côtes du Rhône	
Bordeaux	439.603	Vosne-Romanée	2.636	Côtes du Rhône	173.492
Bordeaux supérieur	285.041	Nuits ou Nuits-Saint-Georges	5.220	Côte-Rôtie	1.036
Médoc	42.573	Aloxe Corton	1.848	Condrieu	59
Haut-Médoc	47.963	Beaune	4.704	Hermitage	1.833
Pauillac	13.322	Pommard	7.357	Cornas	360
Saint-Estèphe	18.804	Volnay	3.530	Saint-Péray	1.093
Saint-Julien	8.509	Meursault	5.336	Châteauneuf-du-Pape	20.222
Saint-Emilion	87.367	Chassagne-Montrachet	3.187	Tavel	3.170
Pomerol	11.889	Mâcon	9.688	Clairette de Die	1.553
Côtes de Fronsac	11.442	Mâcon supérieur ou Mâcon suivi du nom de la commune d'origine	95.038	6^o Région du Sud-Est	
Sauternes	18.704	Mercrey	5.405	Crépy	1.137
Barsac	10.703	Pouilly-Fuissé	12.334	Seyssel et Seyssel mousseux	744
Cérons	15.015	Beaujolais	194.431	Palette	155
Graves	20.776	Beaujolais supérieur	15.162	Cassis	1.916
Graves supérieurs	24.345	Beaujolais suivi du nom de la commune d'origine	48.146	Bandol	2.806
Entre-Deux-Mers	478.852	Saint-Amour	5.171	Bellet	428
Bourg ou Côtes de Bourg	114.764	Juliéna	15.297	Clairette du Languedoc	21.559
Blaye ou Blayais	274.909	Moulin-à-Vent	16.902	Clairette de Bellegarde	7.251
2^o Région de Bourgogne		Fleurie	5.032	Fitou	4.388
Bourgogne aligoté	30.281	Morgon	14.640	Blanquette de Limoux	2.192
Chablis grand cru	600	Brouilly	25.614	7^o Région du Sud-Ouest	
Chablis premier cru	4.203	3^o Région de la vallée de la Loire		Bergerac	132.103
Chablis	2.113	Muscadet	8.957	Monbazillac	66.271
Petit Chablis	2.732	Muscadet de Sèvres et Maine	86.097	Montravel	23.817
Chambertin	370	Muscadet des Coteaux de la Loire	5.342	Gaillac	32.254
Chambertin-Clos-de-Bèze	181	Anjou	66.745	Jurançon	7.806
Latricière-Chambertin	79	Anjou-Saumur	88.944	8^o Vins doux naturels et vins de liqueur	
Clos de Tart	98	Saumur	261	Rivesaltes	19.705
Musigny	166	Coteaux du Layon	118.911	Banyuls	27.555
Clos de Vougeot	991	Coteaux de Touraine	45.871	Muscad de Frontignan	5.339
Echezeaux	621	Vouvray	28.844		
Grands Echezeaux	56	Montlouis	14.336		
Romanée-Conti	—	Bourgueil	19.550		
Richebourg	154	Sancerre	4.014		
La Romanée	15	Pouilly fumé ou blanc fumé de Pouilly	1.648		
Corton	1.418	Pouilly-sur-Loire	7.653		
Corton-Charlemagne	216	Quincy	2.707		
Montrachet	79	Reuilly	257		
Vins fins de la Côte de Nuits	1.385				
Gevrey-Chambertin	4.392				
Chambolle-Musigny	2.054				

Les exportations françaises de vins ont évolué au cours de ces dernières années de la manière suivante (en millions d'hectolitres) :

ANNÉES	VINS FINS			VINS COURANTS			CHAMPAGNE			BOURGOGNE			BORDEAUX		
	Export. totales	Exportations vers la Suisse		Export. totales	Exportations vers la Suisse		Export. totales	Exportations vers la Suisse		Export. totales	Exportations vers la Suisse		Export. totales	Exportations vers la Suisse	
		Chiffre absolu	En % du total		Chiffre absolu	En % du total		Chiffre absolu	En % du total		Chiffre absolu	En % du total		Chiffre absolu	En % du total
1947	308,5	38,2	12,4	115,5	30,2	26,2	75,79	1	1,3	46,97	9,8	20,9	117	3	2,6
1948	384,7	75,8	19,7	93,8	4,3	4,6	75,76	0,9	1,2	70,79	32,79	46,4	163,5	4,88	3
1949	461,2	76,2	16,5	163,2	20,8	12,7	88,3	0,9	1	91,28	45,2	49,6	209,4	4,8	2,3
1950	610,6	98,7	16,2	195,4	29,6	15,1	105,9	1,4	1,3	134,75	61	45,4	262,85	5,3	2
1951	710,9	122,6	17,2	689,5	113,0	16,4	124,16	2	1,6	164,5	71,9	44,8	296,71	8,17	2,8
1952	689,5	113,0	16,4	590,8	32,2	5,4	97,34	1,8	1,8	183,9	81,4	44,4	297,36	7,9	2,7
1953	709,3	123,9	17,5	821,8	55,6	6,8	86,7	1,5	1,7	198,6	95,0	48	313,6	7,8	2,5



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Le « rendez-vous » d'octobre. — Lors du débat sur les pouvoirs spéciaux, M. Mendès-France, en préconisant une confrontation périodique du niveau des salaires et de celui de la production, avait déclaré qu'il serait sans doute possible de majorer, en octobre, la prime non hiérarchisée, attribuée pour la première fois aux salaires les plus bas en février dernier par le gouvernement Laniel-Faure. Cette promesse a été tenue. Faisant preuve d'autorité et évitant ainsi de longues discussions avec les intéressés, le gouvernement a décidé brusquement de porter l'indemnité spéciale de 15 à 21 fr. 50, de sorte que la rémunération minimum a été élevée à 121 fr. 50 l'heure pour la région parisienne. Le salaire mensuel minimum dans la région parisienne ressort ainsi, pour 200 heures de travail, à 24.300 francs contre 23.000 francs auparavant.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Les progrès de l'économie. — En prenant cette décision, le gouvernement a cru pouvoir faire état des progrès réalisés par la production industrielle depuis six mois. Selon M. Edgar Faure, la production industrielle a été, pendant le second trimestre 1954, supérieure de 8,5 % à celle de l'année dernière. Dans le commerce, le chiffre d'affaires a progressé de 7 % du printemps 1953 au printemps 1954. Depuis le 1^{er} octobre 1953, la masse salariale a augmenté de 7 % sans provoquer une hausse des prix. Les exportations ont augmenté et la balance commerciale s'est améliorée.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, les importations totales de la France se sont élevées à 1.150,6 milliards de francs et les exportations à 1.097,5 milliards, en progression respective de 44,3 et de 75,8 milliards sur la période correspondante de 1953. Quant au déficit de la balance commerciale, il a fléchi d'une année à l'autre, pour les neuf premiers mois, de 84,5 à 53,1 milliards.

Pour ce qui concerne les échanges avec les seuls pays étrangers, les importations, atteignant 839,8 milliards, ont marqué, pour la période janvier-septembre 1954, un léger accroissement de 11,4 milliards, alors que les exportations, s'élevant à 701,7 milliards, progressaient de 52,3 milliards. Ainsi, le solde débiteur du commerce avec l'étranger s'est amenuisé de 179 à 138,1 milliards de francs. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que cette amélioration de la balance commerciale est due, pour une large part, à des mesures plus ou moins artificielles, telles que l'aide accordée par l'État à l'exportation et le maintien des restrictions à l'importation.

Marché financier. — A la Bourse des valeurs, la hausse qui se poursuivait depuis plusieurs mois a été suivie récemment d'une certaine réaction provoquée par des dégagements qui ont affecté en premier lieu les titres français à revenu variable. Néanmoins, le marché financier a conservé une grande activité témoignant de la renaissance de l'épargne mobilière. Ce mouvement a été favorisé par la déthésaurisation de l'or qui commençait à se manifester en permettant de transformer un emploi stérile en investissements productifs.

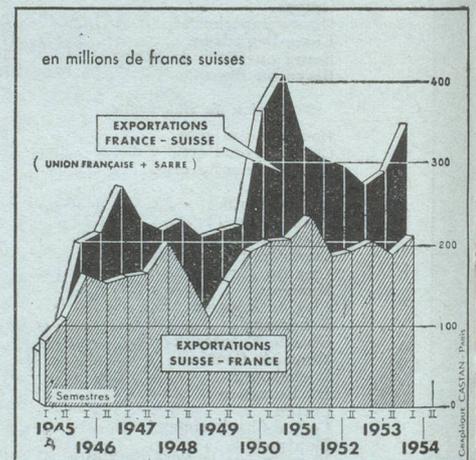
Les émissions. — Les émissions publiques des valeurs mobilières se sont élevées, au cours du premier semestre 1954, au montant de 194 milliards de francs contre seulement

109,4 milliards pendant le semestre correspondant de 1953, soit une augmentation de 77 %. Les émissions d'obligations, en particulier, ont pris un grand développement atteignant 162 milliards contre 78,4 milliards. Par contre, les augmentations de capital n'ont progressé que faiblement, s'élevant à 32 milliards contre 31 milliards. Pour permettre aux sociétés de recourir plus largement au marché financier, le gouvernement vient de rendre une complète liberté aux augmentations de capital par la suppression de l'autorisation administrative qui subsistait pour toute émission d'actions dépassant 100 millions. En revanche, les émissions d'obligations restent soumises à l'autorisation préalable du ministère des finances.

Emprunt de la sidérurgie. — Profitant de cette situation favorable du marché financier, la sidérurgie française vient d'émettre, par l'intermédiaire du « Groupement de l'Industrie Sidérurgique » (G. I. S.), un emprunt 6 % de 18,5 milliards de francs qui revêt exactement les mêmes caractéristiques que l'emprunt de 8 milliards qu'il avait émis il y a un an. L'amortissement aura lieu en vingt ans au prix minimum de 105 %. Il est prévu une bonification supplémentaire en intérêt et en capital variable en fonction de l'augmentation des prix et de la production de l'acier en France. Le produit de l'émission sera réparti entre 26 sociétés métallurgiques afin de mettre à leur disposition des ressources destinées au financement de travaux d'équipement figurant au second programme quadriennal de la sidérurgie.

EMPRUNTS

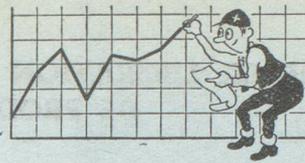
GRAPHIQUES DU COM.



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	14 oct.	2.660	15 sept.	2.700	14 oct.	3.630
Cours fr. s. marché parallèle.	14 oct.	86,75	15 sept.	87	14 oct.	91,75
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	8 oct.	286	10 sept.	266	9 oct.	184
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	août	124	juillet	149	août	103
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	août	184	juillet	184	août	176
Ind. prix de gros (1949 = 100)	septembre	134,9	août	135,9	septembre	136,9
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	septembre	142,6	août	141,7	septembre	141,0
Transports commerc. (mio. t.)	juillet	13,3	juin	13,2	juillet	13,2
Voyageurs (millions)	août	39	juillet	40,2	août	22,5
Ind. vol. import. (1938 = 100)	septembre	121	août	120	septembre	121
Ind. vol. export. (1938 = 100)	septembre	189	août	195	septembre	159

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE EXTERIEUR

Résultats de septembre. — En septembre 1954, les importations se sont élevées à 475,4 millions de francs contre 426,3 en août et 424,8 en septembre 1953. Les exportations ont atteint 489 millions contre 371,9 en août et 367,6 en septembre de l'année passée. Il en résulte pour le mois de septembre dernier un solde actif de 14 millions de francs en regard d'un solde passif de 54,4 millions en août et un solde actif de 38,9 millions en septembre 1953.

Pour les trois premiers trimestres de cette année, le solde passif de la balance commerciale est de 273,7 millions de francs contre un solde actif de 77,3 millions de francs pour la première période de 1953. Au total les importations atteignent cette année 4.053 millions de francs (3.662,5 en 1953) et les exportations 3.779,3 millions de francs (3.739,8 en 1953).

FINANCES INTERIEURES

Capitaux de l'AVS. — Dans le troisième trimestre de cette année, les placements des fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants ont atteint au total 2.881,4 millions de francs en augmentation de 109 millions.

Les plus gros postes sont constitués par les placements

auprès de la Confédération (936,9 millions), les cantons (390,4 millions), les communes (338,1 millions), les banques cantonales (328,9 millions) et les placements en lettres de gage (531,3 millions).

Du 5 au 9 octobre eurent lieu à Vaduz des négociations préliminaires pour la conclusion d'un accord relatif à l'extension de l'AVS suisse à la Principauté du Liechtenstein. Les pourparlers reprendront

et vraisemblablement aboutiront à Berne avant la fin de l'année.

Expositions d'agriculture. — A Lucerne s'est tenue l'Exposition nationale suisse d'agriculture, d'économie forestière et de jardinage. Cette manifestation a remporté un grand succès, le nombre des visiteurs ayant dépassé 1 million.

Quelques jours plus tard s'est ouverte à Saint-Gall l'Exposition d'agriculture et d'économie laitière de la Suisse orientale (OLMA). Comme il fallait s'y attendre, cette manifestation a souffert de la concurrence de la précédente et le nombre des visiteurs a été inférieur à celui de l'an passé.

Barrage de Rheinau. — Dans sa dernière session, le Conseil des États a renoncé à son idée d'opposer un contre-projet à l'initiative populaire demandant le retrait de la concession pour la construction du barrage de Rheinau.

En conséquence, le Conseil fédéral a fixé au 5 décembre prochain la votation sur cette initiative dont le rejet est recommandé par le Conseil fédéral et les Chambres.

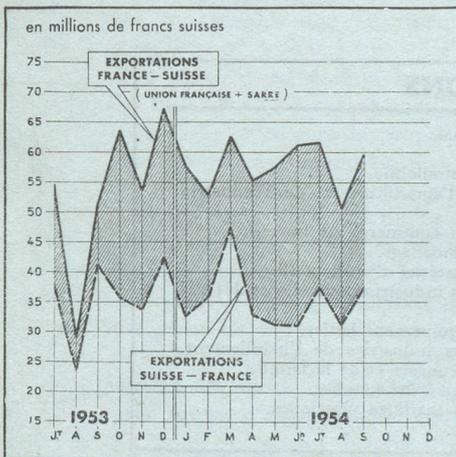
Mauvaise récolte de blé. — Les pluies de cet été ont causé de gros dégâts dans les régions où la moisson n'avait pu être rentrée. Sur une grande partie du plateau, dans les préalpes et les vallées alpestres, les céréales sont restées sur pied durant toutes les intempéries d'août, de sorte que les épis ont commencé à germer. Quant au blé non germé, il n'a séché que lentement et de façon insuffisante. Vu cette situation, le Conseil fédéral a demandé au Parlement, par un message du 24 septembre 1954, de lui donner les moyens de faciliter l'utilisation du blé germé qui ne peut pas être pris en charge comme blé panifiable par la Confédération. Ce blé sera utilisé pour l'alimentation du bétail.

Extension des cultures. — En vertu de la loi fédérale sur l'agriculture, le Conseil fédéral a établi un nouveau programme qui tend à augmenter de 10.000 hectares la surface labourée, de façon à ce qu'elle atteigne un total de 280.000 hectares en deux ans. On attend de cette extension qu'elle permette de réduire la production fourragère et d'adapter ainsi la production de lait aux besoins du marché.

Décisions parlementaires. — Dans sa dernière session le Conseil national a rejeté par 104 voix contre 48 l'initiative pour la protection des locataires, démontrant ainsi que la majorité des députés n'était pas disposée à soutenir une initiative visant à réintroduire une surveillance généralisée des prix et instituant un dirigisme permanent dans le secteur immobilier. En revanche, le Conseil national s'est prononcé en faveur du contre-projet du Conseil fédéral qui prévoit la continuation du régime actuel de contrôle jusqu'en 1960, tout en permettant d'adapter ce contrôle aux circonstances.

Les Chambres ont aussi définitivement repoussé l'initiative pour des économies, en adoptant un contre-projet du Conseil fédéral qui revêt la forme d'une nouvelle loi fédérale créant une centrale pour les questions d'organisation de l'administration fédérale. Ce contre-projet a recueilli l'unanimité au Conseil des États (36 voix sans opposition) et au Conseil national (119 voix sans opposition). Il y a donc tout lieu de croire que le referendum ne sera pas demandé.

COMMERCE FRANCO-SUISSE



COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	18 oct. 30	17 sept. 30,75	19 oct. 37
Cours billet 100 fr. fr.	18 oct. 1,14 ³ / ₄	17 sept. 1,13 ¹ / ₂	19 oct. 1,08 ¹ / ₄
Ind. gén. actions	septembre 368,4	août 378,4	septembre 324,8
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	2 ^e trim. 54	1 ^{er} trim. 54	2 ^e trim. 53
Ind. prix de gros (1939 = 100)	septembre 215,1	août 214	septembre 212
Coût de la vie (1939 = 100)	septembre 172	août 171,7	septembre 170,2
Ind. salaires hor. réels (1949 = 100)	2 ^e trim. 54	1 ^{er} trim. 54	2 ^e trim. 53
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	août 1,9	juillet 2,0	août 1,5
Voyageurs (millions)	août 17,2	juillet 17,5	août 16,9
Ind. import. (1938 = 100)	septembre 191	août 172	septembre 162
Ind. export. (1938 = 100)	septembre 217	août 162	septembre 204

L'INCIDENCE DE LA LIBÉRATION SUR LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE PRODUITS SUISSES

Pour les différentes catégories de produits suisses importés en France, l'incidence des mesures de libération, au 26 septembre 1954, est approximativement la suivante :

Catégories de produits	1948 (Import. de prod. libérés)		1951 (Import. de prod. libérés)		1953 (Import. de prod. libérés)	
	1.000 fr. fr.	% approx.*	1.000 fr. fr.	% approx.*	1.000 fr. fr.	% approx.*
Animaux, produits du règne animal.	2.613	0	17.409	1	13.216	0
Produits végétaux.	—	0	8.136	3	9.954	3
Produits alimentaires.	2.128	2	20.346	5	19.458	0
Produits minéraux.	10.114	2	240	0	2.202	0
Produits chimiques et parachimiques	598.571	22	1.786.678	28	1.290.482	21
Caoutchouc	432.956	96	190.651	100	112.663	80
Cuir et peaux	18.330	91	17.213	52	66.281	66
Bois, ouvrages en bois.	176.428	48	33.344	34	6.523	6
Papier et ses applications.	67.814	14	192.168	17	266.351	23
Matières textiles et ouvrages de ces matières.	284.427	29	667.780	26	349.788	17
Chaussures, chapeaux	125.986	30	168.130	23	160.436	34
Matières minérales.	4.038	30	15.107	58	—	0
Métaux précieux.	24.414	11	11.083	1	32.210	18
Métaux communs	107.606	38	34.019	9	100.072	18
Ouvrages en métaux.	213.073	52	439.632	71	235.207	38
Machines et appareils	554.942	15	1.143.737	14	1.253.383	14
Constructions électriques	36.034	4	21.036	1	8.614	0
Matériels de transport	16.340	3	—	0	—	0
Instruments de mesure scientifique et de précision	145.967	14	177.656	7	223.435	9
Instruments de musique	—	0	7.931	10	40.973	29
Divers	16.148	1	26.474	1	15.130	8
Total.	2.827.929	20	4.978.770	15	4.206.378	11

(*) Proportion des produits libérés par rapport au total des produits importés de Suisse dans chaque catégorie.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	1 ^{er} au 17 octobre 1954	Salon nautique international.
Oran	2 au 17 octobre 1954.	Foire d'Oran.
Paris	7 au 17 octobre 1954.	Salon international de l'automobile.
Saint-Gall	7 au 17 octobre 1954.	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Paris	13 au 24 octobre 1954.	Salon des industries et du commerce de bureau.
Paris	3 au 11 novembre 1954.	Salon international de l'emballage.
Paris	3 au 11 novembre 1954.	Salon international du matériel d'emballage.
Paris	3 au 11 novembre 1954.	Salon de l'équipement, des industries agricoles et de l'alimentation.
Paris	3 au 11 novembre 1954.	Salon international de l'équipement laitier.
Paris	3 au 11 novembre 1954.	Salon de l'équipement des industries de l'habillement.
Paris	3 au 21 novembre 1954.	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	5 au 15 novembre 1954.	Salon technique de l'équipement hôtelier.
Paris	3 au 12 décembre 1954.	Salon de la chimie et des matières plastiques.
Bâle	16 au 26 avril 1955	Foire suisse d'échantillons.

LEYSIN 1.250-1.500 m.

SUISSE

AIR SOLEIL REPOS

Traitement de la tuberculose sous toutes ses formes

La plus grande station médicale de Suisse
française jouissant de conditions
climatiques les plus favorables

80 cliniques et sanatoriums - 3.000 lits

Plusieurs établissements reconnus par
— la Sécurité Sociale Française —

40 médecins spécialisés

Renseignements : Syndicat d'initiative, LEYSIN
Téléph. : 025/6 22 37